



AFFAIRE JEAN-FRANCOIS RANDADO

UNE PREMIERE VICTOIRE !

Depuis plus de deux mois, tous les élus du personnel et les organisations syndicales ont dénoncé la position de la Direction et se sont élevés contre un dossier vide, monté de toutes pièces.

Unaniment, le Secteur CGT de Montpellier, la Fédération CGT des cheminots, les élus du CE Maintenance et Travaux ont démontré, preuves à l'appui, que le dossier était établi à charge dans le seul but de sanctionner un militant syndical CGT, Jean-François RANDADO.

Dans ce dossier, la Direction n'a pas hésité à mentir et à prolonger la suspension à titre conservatoire de Jean-François contre toutes règles statutaires !

C'est pourquoi la CGT avait tout de suite déposé un Référé au Prudhomme dont le prononcé du Jeudi 6 juin 2018 accable la Direction SNCF !

Montpellier, le 6 sept 2018

De manière unanime, le jugement des Référés du Tribunal des Prud'hommes de Montpellier donne raison à Jean-François RANDADO sur le fond comme sur la forme.

- **Décision de réintégrer Jean-François immédiatement dans son service à Nîmes à l'INFRALOG LR.**
- **Sous 8 jours, astreinte de 1000 euros par jour si la SNCF ne se plie pas à l'Ordonnance de Référé.**
- **Décision exécutoire sans tenir compte d'un éventuel appel de la SNCF.**

Ainsi, cette décision vient confirmer l'analyse de la CGT et prouve de manière formelle l'acharnement d'une Direction SNCF qui se voudrait au dessus des lois de la République et des règlements SNCF !

Après le jugement sur les repos au niveau national, c'est un nouveau camouflet cinglant pour la Direction de la SNCF !

Cette décision intervient après une première phase intense de mobilisation des cheminots sur le dossier, avec trois rassemblements à LYON, PARIS et MONTPELLIER et ce, en pleine période estivale.

Prochaine étape, la décision de la DIRECCTE concernant l'autorisation de licenciement de Jean-François avec un taquet au 27 septembre 2018 : on ne lâche rien !

Il en est de même concernant la poursuite de l'action revendicative contre le pacte ferroviaire avec deux premières étapes, le 18 septembre prochain sur la CCN et le 9 octobre contre la politique du Gouvernement.

Restons offensifs et amplifions la mobilisation, dans la perspective de nouveau rendez-vous de lutte sur les sanctions comme sur l'avenir de la SNCF !

**JE SOUTIENS JEFF !
JE ME MOBILISE !**